

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire son  
annoncés dans le journal.

## INSÉRIONS :

Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne  
Réclames . . . . . 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10  
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna  
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16<sup>de</sup> de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

## ABONNEMENTS

Un An . . . . . 12 Francs  
Six Mois . . . . . 6 id.  
Trois Mois . . . . . 3 id.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 14 Mars 1876.

## ACTES OFFICIELS.

Le Prince, par Ordonnance du 7 Mars, a nommé M. Eugène Van Overloop, Chancelier du Consulat Général de la Principauté à Bruxelles, en remplacement de M. de Grand Ry, démissionnaire.

Par Ordonnance Souveraine du 8 du même mois, M. Paul-Hyacinthe-François Blondin a été nommé Huissier près le Tribunal Supérieur de la Principauté.

Mandement de Monseigneur l'Évêque Administrateur de l'Abbaye de Monaco pour le Carême de 1876.

Au vénérable Clergé et aux bien-aimés Fidèles de la Principauté de Monaco, salut et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

Dans ces temps si difficiles, et à notre âge plus que nonagénaire, vénérés F. et T. C. F., le seul désir qui nous reste, c'est de vous engager avec toute l'ardeur et la sollicitude que nous inspire notre devoir, à être invariablement attachés aux vérités de notre sainte Religion et à l'exercice de la prière.

Pour peu que vous vouliez examiner attentivement, et sans vous laisser tromper par les apparences, le présent état social, vous serez assurément obligés de tirer avec nous cette grave conséquence, que les calamités et les tristesses qui nous accablent, ne sont dues qu'à la négligence et à l'abandon de ces vérités salutaires.

Après la chute de nos premiers parents, nous sommes devenus si malheureux sur cette terre, vénérés F. et T. C. F., que, si nous perdons la direction infaillible et le soutien inébranlable de la Foi divine, notre nature dégradée se laisse facilement entraîner aux mauvais penchants et aux ténèbres de l'erreur; elle oublie la notion des connaissances les plus élémentaires, se plonge dans le vice, s'expose aux plus grands malheurs, et finit par perdre insensiblement la plus noble de ses prérogatives, celle d'une créature raisonnable.

Comme les champs se couvrent de ronces et d'épines, d'après l'observation qu'en faisait avant nous le St-Evêque Valérien, si on les délaisse et on ne les cultive point; de même si on néglige l'étude et les enseignements de notre Sainte Religion, la nature corrompue reprend le dessus, domine tout et nous défigure complètement.

*Sicut cessante studio, solent spinis arva sordescere, ita, ubi religionis cultura negligitur, vitium naturæ renovatur (De bono Martyrii.)*

Nous savons malheureusement, vénérés F. et T. C. F., qu'il y a beaucoup de chrétiens qui croient se renfermer sur cette vitale question dans les limites de la

prudence humaine, en faisant profession de neutralité et d'indifférence; mais ils se trompent étrangement.

La neutralité et l'indifférence seront toujours le plus funeste des expédients, quand il s'agira des vérités de la Foi et des devoirs religieux, et par suite de l'intérêt le plus indispensable de l'âme et de l'éternité. La neutralité est insoutenable en pareil cas; car si on ne se montre point favorable au bien, on penche déjà vers le mal.

Et en effet, peut-on ne point prendre parti entre deux principes si opposés, dont l'un est la négation absolue de l'autre?

Aurait-on la prétention de trouver un moyen terme entre la vérité et l'erreur, entre le bien et le mal, entre le Christ et Satan?

Cette prétention serait non-seulement absurde, mais monstrueuse. Ici, vénérés F. et T. C. F., il n'y a pas la liberté de choisir ou de ne pas choisir, c'est-à-dire la liberté d'indifférence. Il faut se décider de toute nécessité. Ce n'est pas nous qui le déclarons, ce n'est pas un grand sage du monde qui le proclame: celui qui nous le dit et qui nous l'annonce, c'est la Sagesse divine, c'est J.-C. lui-même dans le Saint Evangile. *Celui qui n'est pas avec moi, s'écrie-t-il, est contre moi; et celui qui ne recueille point avec moi, dissipe.* (Luc, ch. II, v. 23.) Cette sentence divine résout la question, enlève tout doute, et condamne définitivement ces personnes qui, dans les questions qui touchent à l'âme et à la religion, aimeraient se diriger selon les règles défectueuses de la sagesse humaine. A Dieu, la réalité des choses, et au monde les apparences, disent les uns; Dieu est bon, disent les autres, il connaît que notre volonté n'est pas mauvaise, il aura compassion de nous, si, parfois pressés par les exigences du monde, nous sommes obligés de transiger avec nos devoirs religieux. Nous rejetons les extrêmes, nous n'en voulons point, ni dans le bien, ni dans le mal; car tous les excès sont blâmables, ajoutent d'autres avec un air de triomphe, et s'arrogeant alors une autorité qui ne leur appartient pas, ils dressent en téméraires leur tribunal pour juger entre les droits de Dieu et les prétentions du monde, entre la doctrine du Christ et les suggestions du démon, entre les aspirations de la chair et les droits de l'esprit.

De tels hommes, vénérés F. et Fils bien aimés, se sont suffisamment déclarés. Ils n'appartiennent plus à Jésus-Christ, ils sont contre Lui, ils ne recueillent plus avec Lui, et par conséquent ils dissipent. C'est encore une erreur de croire que l'on peut suivre Jésus-Christ seulement avec le cœur, sans le servir par les actions: c'est également faux, de penser, que l'on peut quelquefois transiger par respect humain, avec ses devoirs religieux, sans cesser d'appartenir à Jésus-Christ. Il n'y a jamais d'excès dans le bien; ainsi il est encore faux de vouloir se placer entre le bien et le mal afin d'éviter ces excès chimériques, sans désertir la cause de Jésus-Christ, sans le trahir et l'insulter. Celui donc, vénérés F. et T. C. F., qui ne montre pas un caractère ferme et décidé, pour suivre Jésus-Christ, celui-là, ne Lui appartient plus, il est déjà sorti du sein de l'Église, pour rentrer dans le camp de ses ennemis, et, malheureusement, il n'y a plus aucune chance de salut pour lui, excepté dans une véritable conversion.

Mais, pour obtenir cette grâce signalée, de professer fermement les vérités de notre Sainte Religion, d'être toujours unis à l'Église fondée par Jésus-Christ, de ne jamais sortir de cette Arche unique de salut, il faut que vous priiez avec ferveur et sans discontinuer; car de nous même, nous ne pouvons rien. Dites sou-

vent avec les Apôtres: « Seigneur augmentez notre Foi. » *Domine adauge nobis Fidem.* (Luc. ch. XVII, v. 5.) Et le Seigneur qui est généreux envers tous ceux qui l'invoquent de bon cœur, vous accordera facilement le courage qui vous manque et l'accroissement de la Foi; vous arriverez ainsi au port du salut, malgré tous les dangers et tous les obstacles que vous rencontrerez. *Omnis qui credit in illum, non confundetur. Nam, Dominus dives in omnes qui invocant illum. Omnis enim, quicumque invocaverit nomen Domini salvus erit.* (Rom. ch. X, v. 11.) Toutefois, le moyen le plus opportun, dont vous pouvez disposer, pour recevoir cette insigne faveur, vous l'avez dans le temps du Jubilé de l'année Sainte, qui est encore prolongé; car comme Nous l'avons déjà manifesté au T. Rév. Archevêque ayant eu recours au Saint-Père afin qu'il daignât, en vue de quelques circonstances particulières, Nous accorder une prorogation de temps pour gagner les saintes et multiples indulgences qui y sont annexées, Lui qui se montre toujours si bienveillant et si charitable envers ses enfants, accueillant volontiers nos supplications, a bien voulu le proroger, par l'organe de la Sacrée Pénitencerie, sous la date du 10 novembre, de l'année précédente, jusqu'au dimanche in *Albis*, inclusivement, de l'année courante.

Profitez donc, mes Enfants, de cette nouvelle grâce, et que ceux qui parmi vous n'auraient pu, par quelque empêchement, participer au Trésor ineffable de l'indulgence plénière, ou bien, qui, perdant de vue leur salut éternel, ne l'auraient pas tenue en estime comme elle le méritait, se hâtent de répondre à la voix de Dieu; qu'ils pensent qu'il y en aura plusieurs parmi eux, qui, durant leur vie, ne jouiront plus du bonheur du Grand Jubilé; car, après une autre période écoulée de 25 ans, ils seront comme Nous, réduits en poussière.

Ainsi donc, puisque nous en avons le temps, montrons-nous dévoués aux véritables intérêts de notre âme. Rappelons-nous bien, qu'il pourrait arriver que ce fût là, pour nous, le dernier appel de la miséricorde infinie du Seigneur.

Nous aimerions que Monsieur l'Archevêque, Curé de Monaco, voulut bien, en lisant en chaire le présent Mandement, attirer votre attention sur ce point, qui est à notre avis de la plus haute importance. Mais cela ne suffit pas, vénérés F.; le Jubilé de l'Année Sainte ne devrait être clôturé, qu'après avoir profité de tous les avantages qu'amène une bonne retraite, et à cet effet, nous désirons que vers la fin de la station quadragesimale, pour bien préparer les fidèles à la solennité de Pâques, il y ait un cours d'instructions et de méditations suivies, pour éclairer leur esprit et échauffer leur cœur. Son but sera de faire sentir le prix de la Foi, d'en montrer les devoirs, et d'inspirer le courage de la professer; de combattre l'indifférence des chrétiens, et de ranimer leur zèle pour les intérêts de la Religion.

En dernier lieu, nous vous annonçons, vénérés F. et T. C. F., qu'en vertu des pouvoirs que le St-Père nous a accordés en date du 14 du courant, nous permettons à tous les Fidèles des deux sexes de la Principauté qui ne sont pas liés par un vœu spécial pour le Carême de 1876:

## ARTICLE 1<sup>er</sup>.

1<sup>o</sup> L'usage des aliments gras à l'unique repas de tous les jours, à l'exception des vendredis et des samedis, du mercredi des Cendres, du mercredi des Quatre-Temps, du mercredi et du jeudi de la Semaine-Sainte.

2° L'usage du lait, du beurre et des œufs, à l'unique repas de tous les jours, à l'exception du Vendredi-Saint.

ART. 2.

L'usage des aliments gras ainsi que du lait, du beurre et des œufs est permis à tous les repas du Dimanche.

Reste interdite, pendant le Carême, la promiscuité de la viande et du poisson.

ART. 3.

Les fidèles qui profiteront de ces dispenses, les compenseront suivant nos désirs, par des actes de charité et de piété, et à cet effet nous ordonnons une visite à faire chaque semaine à l'Eglise Abbatiale, ou à toute autre église désignée par M. l'Archiprêtre ou par leur propre confesseur.

Nous accordons, en outre, aux fidèles qui, animés de l'esprit de pénitence, ne voudraient point se servir de l'indult, 40 jours d'indulgence, chaque jour qu'ils s'abstiendront d'user des dispenses obtenues.

Nous ne pouvons terminer cette lettre pastorale, vénérés Frères et très-chers Fils, sans vous exhorter vivement à demander à Dieu Notre-Seigneur, qu'il protège le Souverain Pontife et qu'il le console au milieu des luites qu'il soutient avec tant de courage; qu'il répande ses bénédictions célestes sur S. A. S. l'Auguste Souverain Charles III et sur toute la Famille Princière, et enfin sur Nous, qui éprouvons un si grand besoin de l'assistance divine dans l'exercice de notre Saint Ministère. Comme témoignage de notre affection, recevez, vénérés Frères et Fils bien-aimés, notre bénédiction pastorale que nous vous donnons avec toute l'effusion de notre cœur, au nom du Père, du Fils et du St-Esprit.

Vintimille, de notre résidence épiscopale, le 20 février 1876.

† LAURENT, Evêque,

Administrateur de l'Abbaye de Monaco.

Chanoine EMILE VIALE,  
Secrétaire.

Le présent mandement sera lu au peuple, par le Très-Révérénd Archiprêtre curé de Monaco, le premier dimanche après qu'il l'aura reçu; il sera ensuite affiché à la sacristie et à la porte de l'Eglise cathédrale de Monaco, et dans les sacristies des autres églises de la Principauté.

NOUVELLES LOCALES.

L'accroissement continu et rapide de la population dans la Principauté nécessite successivement l'extension des services publics. De ce nombre est le service des Postes qui en raison du développement des transactions et des relations internationales devenait insuffisant tel qu'il était établi.

Le Gouvernement, s'inspirant en cela des intentions du Prince, toujours disposé aux améliorations lorsqu'il s'agit de l'intérêt général, a décidé que le bureau des postes de Monaco serait transféré dans un local plus vaste et plus convenable qui permit aux employés d'apporter toute la célérité désirable dans le travail du tri et de la distribution des dépêches et qui fut aussi d'un accès facile et commode au public.

Dans ce but, on a achevé en ce moment l'agencement d'un nouveau bureau des postes situé au rez-de-chaussée de la maison Ajani, sur la Place de la Cathédrale, en face de ce monument en construction.

Ce bureau a son entrée sur la place, un vestibule précède une grande salle d'attente dans laquelle sont pratiqués deux larges guichets pour communiquer avec les employés. Une autre salle est affectée au départ et à l'arrivée des dépêches. Le cabinet du Directeur se trouve à côté. Ces pièces prennent jour sur la promenade St-Martin devant la mer et le soir elles seront éclairées au gaz. Une lanterne spéciale est placée au-dessus de la porte d'entrée, le mobilier est neuf et tout le local est parfaitement décoré.

Ce changement important dans le service des postes ne peut manquer de satisfaire pleinement le public et en particulier les nombreux étrangers que leur correspondance appelle fréquemment à la poste. Le nouveau bureau de Monaco, qui sera prochainement ouvert, n'aura rien à envier aux bureaux les mieux installés en France et en Italie.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO.

Concours du 3 Mars

Nous sommes en retard avec le tir aux pigeons de Monte Carlo. — Au tir de vendredi 3 mars, le prix Roche a été gagné par M. le Comte du Chastel ayant tué trois pigeons sur trois.

Après un barrage fort intéressant, sir Frédéric Johnstone a gagné le second prix en tuant quatre pigeons sur cinq.

La poule d'essai a été gagnée par M. le comte Bianchi. Diverses poules ont été gagnées ensuite par MM. le prince de Furstenberg, Mackensie-Frazer, sir Fraser, sir Frédéric Johnstone, le capitaine Harkey et le colonel K. Fraser.

Une poule au doublé a été partagée entre MM. le duc de Rivoli et le comte du Chastel.

Concours du 10 Mars

Poule d'essai. 1 pigeon à 27 m. 1/2.

1<sup>er</sup> M. le capitaine Starkey.

Prix du Mont Agel. Un objet d'art ajouté à une poule de 50 fr. 3 pigeons à 27 m. 1/2.

1<sup>er</sup> M. Brunard, deuxième M. le Prince de Furstenberg.

Quatre poules et deux doublés ont ensuite eu lieu.

Les gagnants ont été:

Pour les poules, MM. le Prince de Furstenberg, le colonel Fraser, et le capitaine Starkey.

Pour les doublés: MM. le Prince de Furstenberg fils et Warocqué.

Jeudi 16 mars aura lieu le Tir offert en l'honneur de S. A. R. le duc d'Aoste à la société de San Remo.

En voici le programme:

1° Un pigeon d'essai.

2° Prix de San Remo. Une coupe ciselée avec attributs de chasse.

Au second, un couteau de chasse. 12 pigeons 6 à 26 m. et 6 à 27 1/2.

3° Un objet d'art. — Tir en un doublé à 23 mètres.

Quarante tireurs sont déjà inscrits.

Il y a eu cette semaine encore plus grande affluence aux concerts de Monte Carlo; salle presque toujours comble; à chaque programme, une nouveauté s'ajoutait à l'attrait des morceaux qui composent d'ordinaire le magnifique répertoire de l'orchestre. A propos de répertoire, a-t-on remarqué que, à huit morceaux par concert, et deux concerts par jour, c'est un total de 5,840 morceaux, la plupart de haute importance, que notre orchestre exécute dans le courant de l'année avec une verve, un ensemble, une précision et une souplesse qui ne se démentent jamais?

Le concert classique de jeudi a été une véritable solennité. M. E. Lucas nous y a fait entendre la Neuvième Symphonie de Beethoven, ce couronnement de l'œuvre gigantesque du Maître.

On a bien rarement l'occasion d'entendre cette colossale partition dont l'élévation, l'abstraction, les difficultés de nuances et de rythmes rebutent la plupart des chefs d'orchestres et qui demandent, en outre, le concours d'exécutants des plus habiles; disons de suite que l'orchestre de Monte Carlo s'y est fait honneur, et est resté à la hauteur de sa réputation. L'allure et le style grandiose du 1<sup>er</sup> temps, la fougue vertigineuse du scherzo, l'ampleur et la magnificence de l'adagio, qui semblent embrasser tous les horizons de la pensée, ont été rendus avec une vigueur de coloris, une puissance de délicatesse tout à fait remarquables. Rendons justice au quatuor des cors qui a été irréprochable dans cette symphonie, écueil de tous les cornistes.

La scène des spectres de l'Orphée de Gluck, dont la partie de chant a été admirablement dite par M. Oudshoorn, complétait, avec la marche de Rakoczy, de Berlioz, ce beau programme qui a été écouté religieusement et applaudi avec enthousiasme.

Citons encore parmi les auditions de cette semaine, le Rouet d'Omphale, le Phaéton et la Danse Macabre de St-Saëns, l'Arlésienne et Patria, de Bizet, la Suite d'orchestre, de Guiraud, plusieurs pages de

Massenet, et quelques-unes des œuvres les plus belles des maîtres anciens.

Arrivons au grand concert de vendredi, avec Diaz de Soria. Ce nom seul eût suffi pour attirer la foule; mais il y avait encore M<sup>lle</sup> Baux, de l'Opéra, et le chanteur comique Des Roseaux.

Diaz de Soria est toujours le charmeur que l'on sait; il a littéralement enthousiasmé la salle. Quatre morceaux figuraient au programme; il a dû en chanter sept: *Mourir pour te*, la *Valse des fleurs*, l'*Alleluia d'amour*, une délicieuse mélodie de Corticelli, une autre de Campana, une de Schumann, l'air de la *Coupe du roi de Thulé*; enfin, on l'eût fait chanter toute la nuit. Quel merveilleux talent, quelle souplesse de voix il a déployés dans ces œuvres diverses, les unes réclamant l'ampleur et l'énergie, les autres toute la délicatesse des effets de *mezza voce*. Le grand chanteur s'est surpassé. Bravos, rappels, couronne, rien ne lui a manqué.

Il était difficile de faire sensation à côté d'un tel succès. Pourtant la voix chaude et si admirablement timbrée de M<sup>lle</sup> Baux, son talent de cantatrice ont fait merveille dans le grand air de *Freyschütz* et dans celui de la *Juive*. M<sup>lle</sup> Baux emporte à Paris toute une cargaison de fleurs, et bien certainement un bon souvenir des dilettanti de Monte Carlo.

Quant à M. Des Roseaux, il est bien le plus spirituel, le plus désopilant des chanteurs comiques qu'on ait jamais entendus. Chez lui point de ces écarts de mauvais ton dans lesquels tombent si souvent les chanteurs de genre; une mesure, une finesse et un tact charmants, à côté d'un entrain et d'une gaieté infatigables; c'est le crayon de Cham réaliste et vivant. On s'esclaffait de rire, et n'eût été l'heure avancée et le départ des trains, on eût bissé la chansonnette: *Il est minuit*, qui terminait le programme.

Jeudi, quinzième concert classique.

Vendredi, grand concert avec M<sup>me</sup> Volpini et M. Zuccalmi, deux chanteurs de grand renom en Italie et M. Oudshoorn.

On annonce que la compagnie Paris-Lyon-Méditerranée va commencer des expériences tendant à éclairer la voie par la lumière électrique. Des machines électriques Grahant seront installées sur la locomotive même. Les fanaux en usage seront supprimés.

M<sup>me</sup> Louise Colet vient de mourir à Paris, à l'âge de 66 ans.

M<sup>me</sup> Colet a habité la Principauté pendant deux ans. Après avoir supporté les horreurs du siège de Paris, elle fut atteinte d'une pleurésie qui la mit à deux doigts de la mort. Lorsqu'elle fut rétablie, les médecins lui ordonnèrent d'habiter le Midi et c'est Monaco qu'elle choisit d'abord pour résidence. C'est ici qu'elle a écrit une grande partie de son voyage à Suez, Constantinople, et Athènes.

Un jour, assise sur une des terrasses de Monte Carlo, M<sup>me</sup> Colet écrivit une peinture du superbe spectacle qui se déroulait sous ses yeux. Nous extrayons quelques strophes de cette improvisation, dont nous possédons l'original.

La nature en fête  
Abonde en aspects merveilleux,  
La mer indolente et coquette  
Gonfle mollement ses flots bleus;  
Vaste éerin de saphirs fluides  
Où folâtraient les alyons,  
Comme sur des iris splendides  
L'essaim naéré des papillons.  
Les oiseaux chantent sous les arbres,  
Les fleurs embaument les sentiers,  
La lumière rit sur les marbres  
Des terrasses et des piliers;  
Elle zèbre de blanches lames  
Les sommets, les bois, les gazons,  
Et sous le prisme de ses flammes  
Fait palpiter les horizons.

M<sup>me</sup> Colet disait souvent qu'elle voulait mourir dans un pays ensoleillé, seule, en face de sa fenêtre ouverte sur la campagne et sentir ainsi la vie s'éteindre en elle. Ce souhait n'a pas été réalisé.

A Monsieur le rédacteur du Journal de Monaco.

Monsieur le rédacteur,

Je lis dans votre journal (n° 922 du mardi 29 février 1876) qu'on doit à Fulton l'invention qui a bouleversé le monde actuel: celle de la vapeur employée comme-moteur; que, grâce à Fulton, les distances n'existent plus, etc. etc.

Or, l'invention de la navigation par la vapeur appartient à Claude de Jouffroy qui l'a appliquée, avec succès, en France, plus d'un quart de siècle avant l'entreprise industrielle de Fulton en Amérique. Fulton n'a été ni l'inventeur de la force élastique de la vapeur d'eau, ni d'aucun perfectionnement pour son application; il a seulement formé une entreprise industrielle pour l'application de la vapeur à la navigation, au moyen des inventions connues et d'un fonds social.

L'invention de la vapeur et son application à la navigation sont séparées par l'intervalle d'un siècle. Le marquis de Worcester voulut, en 1663, attribuer aux anglais la priorité de l'invention de la machine à feu; mais, un demi siècle auparavant, de Caus, natif de Normandie, avait songé, le premier, en 1615, à se servir de la force motrice de la vapeur d'eau.

Un autre français, Denis Papin, né à Blois le 22 août 1646, conçut la possibilité de construire une machine à vapeur accueuse et à piston. Claude de Jouffroy, gentilhomme de la Franche-Comté, né le 30 septembre 1731, fut l'inventeur du pyroscaphe, et le premier qui réalisa pratiquement la navigation à vapeur par des expériences, sur la Saône, à Lyon, en 1783, avec un plein succès constaté authentiquement, par des documents officiels et par le témoignage de milliers de spectateurs. Ces faits sont incontestables. La gloire de l'invention de la navigation par la vapeur appartient donc à la France et au français Claude de Jouffroy.

Voici un extrait du procès-verbal qui constata le succès de l'expérience:

« Par devant les conseillers du roi, notaires à Lyon, « soussignés, furent présents (huit membres composant une commission de savants....) Lesquels ont « certifié et attesté que messire Claude-François-Dorothée comte de Jouffroy d'Abban a fait remonter contre le cours d'eau de la Saône, un bateau « long de 130 pieds, de 14 pieds de largeur, tirant 3 « pieds d'eau, sans le secours d'aucune force animale « et par l'effet seul de la pompe à feu. »

« De laquelle attestation ils ont requis le présent « acte, qu'ils ont signé avec les deux notaires Devillers et Baroud. » Cet acte a été déposé aux minutes de M<sup>e</sup> Thiaffait notaire successeur de M<sup>e</sup> Baroud et de M<sup>e</sup> Boissonnet successeur de M<sup>e</sup> Devillers.

Les expériences de Jouffroy furent répétées, toujours avec un plein succès.

L'américain Fulton, né en 1765, avait quitté l'Amérique en 1786; pendant un long séjour en Angleterre, il s'était lié d'amitié avec le chancelier Livingston; il retourna en Amérique en 1806 et Livingston lui expédia à New-York une machine qu'ils avaient fait construire en Angleterre. Le bateau qui reçut cette machine fut lancé sur la rivière de l'Est le 10 août 1807. Le succès ne fut pas contesté, mais on disputa le privilège de l'exploitation.

En 1826 et 1827, Arago proclamait dans ses cours aux élèves de l'école polytechnique et dans ses notices scientifiques, publiées par l'annuaire du bureau des longitudes de 1823, que Jouffroy était le véritable inventeur de la navigation à vapeur.

Le 4 mai 1840, une commission de l'Académie des sciences rendait hommage à Claude de Jouffroy comme inventeur de la navigation par la vapeur.

Claude de Jouffroy mourut en 1832 à l'âge de 81 ans. Achille de Jouffroy, fils de Claude, né le 20 Janvier 1785, était doué comme son père des aptitudes scientifiques et industrielles; une amitié intime de 30 ans avec Achille de Jouffroy m'a permis de prendre part à ses travaux littéraires, économiques, scientifiques, industriels, etc.

Achille de Jouffroy mourut le 1<sup>er</sup> décembre 1859.

En 1864, je publiai une notice historique sur l'invention de la navigation par la vapeur et une autre notice par le M<sup>e</sup> Achille de Jouffroy. Ces deux notices furent lues à la société littéraire de Lyon que j'avais, alors, l'honneur de présider; elles contiennent des détails

que ne pouvait comporter un article de journal, vous y trouverez toutes les indications utiles. Agréez, etc.

Le Marquis de BAUSSET-ROQUEFORT.

VARIÉTÉS.

La Comédie et la Musique dans leurs rapports avec la santé.

Dans une étude médicale sur le Théâtre que nous avons publiée dans le journal *La Science pour tous*, en 1869, nous avons divisé les productions théâtrales en trois genres principaux: le genre tragique qui comprend la tragédie, le drame; le genre comique ou le vaudeville, la comédie proprement dite et enfin, le lyrique, c'est-à-dire l'opéra et tous ses dérivés.

En Grèce, à l'époque de Sophocle et d'Eschyle, le théâtre était une école publique de morale et de vertu, où tous les habitants indistinctement allaient puiser des notions d'honneur et d'amour de la patrie.

Plus tard, le théâtre dégénéra et sa dégradation atteignit à la fois la forme littéraire et les pensées qu'elle exprime. Il eut bien, ça et là, quelques retours vers la gloire de son passé, grâce à l'indépendance du génie, mais si la muse dramatique lui a dû de reprendre, parfois, sa grandeur antique et sa noblesse, le goût abâtardi du public aurait peine à en reconnaître aujourd'hui les traits effacés.

La tragédie, immortalisée par Corneille et Racine, n'a plus guère de vogue de nos jours. Le plus souvent, d'ailleurs, la tragédie produisait en nous des émotions pénibles, elle amenait des douleurs de tête, des troubles de la vue, des étourdissements, de l'anxiété et du malaise. « La vue des angoisses d'autrui m'angoisse, » dit Montaigne. Ce que nous disons pour la tragédie existe aussi pour le drame, qui a en outre introduit sur la scène le scandale et la trivialité. Aussi ne reconnaissons-nous au genre tragique aucun avantage qui puisse compenser ses inconvénients. Nous ne le tirerons donc pas de l'oubli où il est tombé.

En est-il de même de la comédie? non certainement. J'entends la bonne comédie, celle où réellement la mère sans danger peut conduire sa fille. Là on rit franchement et les bonnes mœurs n'excluent pas la gaieté. Là, l'homme fatigué des travaux du jour va passer une soirée agréable qui lui procure délassément et sommeil.

Allez rire des ridicules d'autrui, dissiez-vous parfois vous y reconnaître, vous qui tendez à l'hypocondrie. Allez rire, maris infortunés, femmes délaissées; vous rirez aussi vierges simples, philosophes moroses, si vous tombez sur une bonne comédie. Allez vous récréer de vos soucis et de vos labeurs, savants assidus au travail, poètes plus ou moins compris, et politiques profonds.

Quand le franc rire éclate, la circulation devient plus active, le cœur bat plus fort, les yeux sont brillants, toutes les fonctions sont surexcitées. Le rire, plus modéré, n'en a pas moins un heureux effet sur notre système nerveux. Là où l'homme s'amuse avec esprit, les migraines et les vapeurs sont dissipées, les digestions sont bonnes et le sommeil réparateur.

Un médecin intelligent pourra certainement employer la comédie dans sa thérapeutique et l'effet en sera quelquefois plus certain que celui qu'on demande aux drogues de la pharmacie.

C'est ainsi que Bonnaire, dans sa thèse, en 1834, citait un individu nostalgique, dont tous les organes semblaient frappés de mort. Un de ses amis l'entraîna à la porte St-Martin, il y a longtemps de cela; Honoré en pleine possession de son talent jouait alors *Bernardin dans la lune*. Le pauvre nostalgique restait indifférent; bien que jeune encore, son teint jaune, sillonné de rides précoces, s'accordait tristement avec ses yeux éteints. Tout-à-coup un demi sourire apparut sur ses

lèvres, bientôt un éclair de gaieté brilla, puis un rire bruyant se fit jour et il s'écria: c'est vraiment drôle! A partir de ce jour le malade était sauvé. Son ami, qui avait compris sa situation, lui proposa pour le lendemain une soirée à l'Odéon, qui fut acceptée; puis vint le tour du *Barbier de Séville*, aux Italiens; et huit jours de plaisirs semblables suffirent à opérer une véritable résurrection. On cite plusieurs cas de ce genre, du reste, dans lesquels le système nerveux a été si favorablement influencé, que les contrariétés, les peines, les chagrins et toutes les affections morales tristes, qui rendent en général la vie si amère, ont été complètement dissipés. Ce n'est là, après tout, qu'un effet conforme au précepte de la médecine hippocratique: *contraria contrariis curantur*.

Malheureusement la licence a envahi la scène et le théâtre, au lieu de rester une école de mœurs, n'est plus qu'un foyer de plaisirs souvent sans profit pour l'esprit et le cœur. Le vice même y a été applaudi, l'honnêteté baïonnée, la famille et la société attaquées dans ce qu'elles ont de plus respectable; le mariage et la paternité, qui font la moralité et la force des nations, y ont été un sujet de dérision et, sans la censure, la religion et le pouvoir y seraient en butte aux plus burlesques turlupinades.

La comédie est donc comme un remède salubre, mais trop souvent corrompu que la conscience du médecin ne lui permet presque plus de prescrire sans signaler aux familles qui conduisent dans ces lieux leurs filles ou leurs garçons, les dangers qu'ils y courent.

Dans l'opéra, qui est le type du lyrique, l'œil, l'ouïe, l'intelligence, le cœur, le corps, sont à la fois influencés. Tandis que les décors féeriques, les danses, les costumes captivent plus ou moins les yeux, la musique agit à son tour sur les autres sens. Ses effets sur le grand sympathique sont des moins contestés, et, dans les concerts comme à l'opéra, on connaît généralement l'action du mode majeur, qui, dans le *Chant du Départ*, par exemple, nous excite à la guerre. D'autre part on sait que les sons vifs et animés éveillent la joie, exaltent la tendresse et l'amour; que les sons lents nous invitent à la mélancolie, à l'attendrissement du cœur et aux larmes. Le mode mineur nous dispose à la tristesse, à la pitié, à la crainte, et fait pousser à l'auditeur des soupirs et même des sanglots. En général, au sortir d'un concert ou de l'opéra, l'homme se trouve dans une nouvelle disposition physique qui dépend du genre de musique auquel il vient d'être soumis. Cette musique a-t-elle été harmonieuse ou brillante? Sous son agréable empire la digestion s'opérera plus facilement, les chagrins seront dissipés, la circulation et la respiration seront aussi favorisées, les yeux deviendront vifs, le visage coloré, le pouls plus actif; une douce chaleur s'emparera de l'auditeur et il en résultera pour lui un bien-être général, qui s'ajoute aux aimables diversions d'une soirée et se prolonge même au-delà.

Nous ne parlerons pas de l'opérette, qui n'a d'autres prétentions d'ailleurs, que de divertir, et qui, par cette raison même, laisse à désirer sous le double rapport du fond et de la forme. Mais pour rester dans l'opéra, nous dirons que quelquefois à la suite d'une longue séance il survient de la fatigue en raison de la chaleur de la salle, de la lumière et de la tension générale de tout le système nerveux. Jamais, dans un bon concert, ces phénomènes ne se produiront, mais si l'auditeur n'a pas quelque connaissance musicale il pourra éprouver de l'indifférence ou même de l'ennui, surtout pour la musique par trop savante ou dont les sons sont très lents. De même qu'une musique étourdissante peut provoquer des maux de tête et priver l'auditeur de sommeil pour le reste de la nuit, de même, au contraire, la symphonie plongera l'âme dans la volupté.

( La fin au prochain numéro ).

ALFRED GABRIÉ, Rédacteur-Gérant.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

EXPOSITION	Baromètr. à midi	TEMPÉRATURE DE L'AIR (Thermomètre Centigrade)					Humidité relative. Moyenne diurne exprimée en cent. <sup>es</sup>	Pluie — Quantité d'eau tombée	VENTS		ÉTAT DU CIEL		OBSERVATIONS
		9 h. mat.	Midi	6 h. soir	Maximum	Minimum			Matin	Soir	Matin	Soir	
6 Mars	760.9	12° »	13° »	12° »	13° 9	8° 5	85	»	Nord Ouest	Nord	Peu nuageux	Beau	Température moyenne du 6 au 12 mars: 12° 3.
7 —	754.3	12° »	14° 5	15° 8	17° 4	8° 4	54	»	Nul	Nul	Beau	Id.	
8 —	758.9	13° 2	14° 7	10° 6	15° 8	11° 3	46	»	Ouest	Nord Ouest	Id.	Id.	
9 —	752. »	12° 1	14° »	12° 2	14° »	11° »	59	1 <sup>mm</sup> 5	Id.	Ouest	Couvert	Couvert.	
10 —	745. »	10° 4	12° »	10° 5	12° 5	9° 7	58	»	Id.	Id.	Id.	Id.	
11 —	747.8	11° 5	12° 5	11° 5	13° 7	8° 7	46	»	Id.	Id.	Très nuageux	Très nuageux	
12 —	750. »	13° 2	18° 7	15° 5	19° 5	10° 2	52	»	Id.	Id.	Nuageux	Nuageux.	

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 6 au 12 Mars 1876.

FINALE. b. Conception italien, c. Daagnino, charbon.  
 MARSEILLE. goélette, Antoine Marguerite, français, c. Simon, diverses.  
 GOLFE JUAN. b. l'Alexandre, id. c. Jovenceau, sable.  
 ID. b. l'Indus, id. c. Fochon, id.  
 ID. b. St-Ange, id. c. Fornero, id.  
 GOLFE EZA. b. St-Michel, id. c. Isoard, gravier.  
 NICE. yacht à v. Chazalie, anglais, c. Adanis, sur l.  
 GOLFE JUAN. b. Volonté de Dieu, français, c. Grisole, sable.

ID. b. Antoinette Victoire, id. c. Moute, id.

Départs du 6 au 12 Mars 1876.

GOLFE JUAN. b. Antoinette Victoire, français, c. Moute, sur l.  
 ID. b. Volonté de Dieu, id. c. Davin, id.  
 MENTON. b. Belle Brise, id. c. Fornari, vin.  
 GOLFE JUAN. b. l'Indus, id. c. Fochon, sur l.  
 ID. b. l'Alexandre, id. c. Jovenceau, id.  
 ID. b. St-Ange, id. c. Fornero, id.  
 MENTON. brick-g. l'Eulalie, id. c. Putzi, vin.  
 VILLEFRANCHE. b. St-Michel, id. c. Isoard, sur l.  
 NICE. yacht à v. Chazalie, anglais, c. Adanis, id.

AGENCE DE LOCATION

FÉLIX GINDRE

Expéditionnaire, au Port, à Monaco

Villas — Appartements meublés ou non meublés  
 Ventes et achats d'immeubles et de terrains.

HORLOGERIE BIJOUTERIE

JOSEPH BASSO

rue du Milieu, 10,

Montres de Genève, pendules de Paris. — Réparation en tous genres.

Achat des matières d'or et d'argent

CABINET de LECTURE

Grande Maison Nave, à la Condamine.

ABONNEMENT AU MOIS

Ouvrages de toute sorte. — Vente de musique.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 19 OCTOBRE 1875-76. — SERVICE D'HIVER.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distance kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	475	477	481	479	3	487
	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.		mixt.	mixt.	expr.	mixt.	dirt.	mixt.	expr.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille			mat.		7 50	6 41	12 30	1 20
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 47	10 02	2 01	3 39	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	10 04	11 29	1 40	3 04	5 38	7 59
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 06	10 53	12 26	2 30	4 02	6 26	8 57
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 16	»	10 58	12 43	2 45	4 37	6 50	9 14
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 30	»	»	1 »	2 57	4 51	7 01	9 26
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer	8 37	»	»	1 07	»	4 58	»	9 33
»	» »	» »	» »	Eze	8 45	»	»	1 19	»	5 06	»	9 42
2	» 70	» 55	» 35	Monaco	9 03	»	11 32	1 34	3 22	5 25	7 26	9 56
10	1 20	» 90	» 65	Monte Carlo	9 08	»	11 37	1 40	3 28	5 31	7 32	10 02
19	2 45	1 85	1 30	Menton	9 33	»	11 53	2 15	3 49	5 56	7 51	10 22
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille heure de Rome	11 45	»	»	4 07	5 58	7 40	soir	soir
				Gènes	6 05	»	»	10 20	10 50	8 16	»	»

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distance kilom.	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>me</sup> cl.	3 <sup>me</sup> cl.	STATIONS	478	4	482	486	488	492	494	496	498
					omn.	expr.	omn.	mixt.	dirt.	mixt.	mixt.	expr.	mixt.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.	»	mat.	»	»	7 05	»	1 05	»	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris	»	»	»	mat.	12 15	soir	7 05	soir	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton	»	7 25	»	11 »	12 40	3 50	7 30	10 »	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo	»	7 48	»	11 20	12 58	4 10	7 54	10 22	11 06
7	» 85	» 65	» 45	Monaco	»	8 »	»	11 31	1 04	4 19	8 01	10 28	11 14
9	1 10	» 80	» 60	Eze	»	8 13	»	11 44	1 18	4 32	8 15	»	»
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu	»	8 21	»	11 52	»	4 40	8 23	»	»
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer	»	8 29	»	12 06	1 31	4 49	8 32	»	11 38
47	5 75	4 30	3 15	Nice	mat.	8 42	mat.	12 19	1 44	5 19	8 45	11 02	11 51
173	21 30	16 »	11 70	Nice } arrivée	6 08	9 »	10 12	12 35	2 07	5 56	9 05	11 08	»
240	29 55	22 15	16 25	Nice } départ	7 19	9 57	11 28	1 48	3 11	6 16	10 02	11 57	»
				Cannes	12 04	1 53	4 14	7 40	7 29	»	»	»	»
				Toulon	2 22	3 20	6 27	9 45	9 05	»	»	»	»
				Marseille	soir								

G<sup>d</sup> HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égale distance des gares de MONACO et de MONTE CARLO)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site pittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche : à deux minutes du CASINO de Monte Carlo. TABLE D'HÔTE à 6 heures. — DINERS à PART.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro ; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or ; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.